

CIP • ICU



CANADIAN INSTITUTE OF PLANNERS
INSTITUT CANADIEN DES URBANISTES

Prix de la présidente de l'ICU pour les jeunes urbanistes

Directives 2020

À propos du Prix de la présidente de l'ICU pour les jeunes urbanistes

En 2011, l'ICU a créé un second Prix de la présidente dédié spécifiquement aux jeunes dirigeants de demain. Ce prix vise à reconnaître un ou une jeune urbaniste qui se distingue par la vision, l'esprit de commandement et les services à la profession.

Le Prix de la présidente de l'ICU pour les jeunes urbanistes viendra souligner le succès professionnel et les remarquables accomplissements d'un ou d'une jeune urbaniste canadien(ne) âgé(e) de moins de 35 ans. Le/la récipiendaire du Prix sera déterminé(e) par le président actuel de l'Institut, qui aura obtenu l'appui du Conseil d'administration de l'ICU. Les candidatures peuvent être soumises par l'employeur, les collègues de travail ou encore les membres en règle de l'ICU. Les candidats ne peuvent cependant soumettre leur propre candidature.

Candidats admissibles

Les candidats admissibles doivent être :

- âgés de moins de 35 ans au 31 décembre 2020;
- membres en règle de l'Institut (étudiant, membre provisoire ou membre à part entière) à la date de dépôt des candidatures et lors de la remise du Prix.

Soumettre une candidature

Les proposants doivent envoyer un seul document PDF par courriel à admin@cip-icu.ca.

Chaque candidature doit contenir les documents suivants :

- une reproduction intégrale du **résumé de la candidature** que l'on retrouve à la page 3 des directives;
- un résumé d'au plus 100 mots rédigé par la personne qui soumet la candidature, et décrivant les accomplissements du ou de la jeune urbaniste, ainsi que ce qui en fait un/une professionnel(le) prometteur(euse) ;
- un sommaire d'au plus 400 mots précisant les aptitudes et compétences professionnelles du ou de la candidat(e), incluant les études universitaires, le cheminement professionnel, les implications bénévoles, etc. ; et
- un énoncé d'une centaine de mots rédigé par le ou la candidat(e) et expliquant les façons dont celui-ci/celle-ci favoriserait la promotion de l'urbanisme en tant qu'activité professionnelle s'il/elle devait remporter le Prix;
- au moins deux lettres d'appui de collègues ou de pairs.

**Prix de la présidente de l'ICU pour les jeunes urbanistes
Directives 2020**

Date limite pour soumettre une présentation : **Le 1^{er} mai 2020.**

Le 2020 prix sera présenté lors du gala qui aura lieu lors du [l'ICU/PIBC Élévation 2020 conférence](#), qui se tiendra à Whistler (C-B). L'ICU n'assumera pas les frais liés au voyage du lauréat qui assisterait en personne au gala.

Résumé de la candidature au Prix du Président de l'ICU pour les jeunes urbanistes

Nom du ou de la candidat(e) (y compris les désignations) :

Adresse courriel du ou de la candidat(e) :

Date à laquelle le dossier de candidature a été soumis à l'ICU :

Nom du parrain/proposant :

Adresse courriel du parrain/proposant :

Résumé des lettres d'appui jointes dans le document PDF :

Nom	Employeur

Veillez cocher les cases ci-dessous afin de confirmer que tous les éléments suivants sont contenus dans le dossier de demande en format PDF :

- Résumé de 100 mots des accomplissements et des promesses d'accomplissements futurs
- Sommaire de 400 mots des compétences professionnelles
- Énoncé de 100 mots du ou de la candidat(e)